

I. X. *Macti animo estote Dilecti Filii et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causae servitii hujus apostolice cathedrae doctrinis innixi.* (Bref de Pie IX à la LIBERTÉ.) M. V. X.  
*Libenter etiam perspeximus Vobis in eo ministerio quo jungimini propositum esse firmiter monitis adherere quae ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita.* (Bref de Léon XIII à la LIBERTÉ)

# LA LIBERTÉ

P. A.

Journal quotidien politique et religieux

ABONNEMENTS :  
 SUISSE : Fr. 6 »  
 UNION POSTALE : » 10 »

3 mois. 14 »  
 6 mois. 24 »  
 Un an. 40 »

Un an. 20 »  
 20 »  
 36 »

BUREAUX : Grand'Rue, 13, à Fribourg  
 La rédaction rend compte des ouvrages qui lui sont adressés.  
 Prix du numéro : 10 centimes.

Les annonces sont reçues par MM. ORELL, FUSLI & C<sup>ie</sup>, à FRIBOURG. — Prix de la ligne : 10 cent. pour le canton, 15 cent. pour la Suisse, 20 cent. pour l'étranger.

## Bulletin politique

La politique anglaise est gênée dans ses mouvements par la **question irlandaise**. C'est une cause de faiblesse pour le *Foreign Office* qui ne peut parler avec autorité dans les conseils de l'Europe, tant qu'une population de six millions de sujets britanniques manifeste hautement son mécontentement et affirme le droit de résister systématiquement au gouvernement légal.

Cette affirmation, qui s'est faite tant de fois en Irlande, à Dublin et partout où se produisaient les évictions, nous l'avons vue se répéter hier, au centre même de la capitale du Royaume-Uni. Les premiers renseignements qui nous arrivent sur la grande démonstration irlandaise qui vient d'avoir lieu à Hyde Park, nous la montrent comme ayant eu un énorme succès sous tous les rapports. Le temps était magnifique, ce qui a facilité le concours de la population. Aussi, les dépêches évaluent-elles à cent mille le nombre des assistants, en mettant, il est vrai, la moitié de ce nombre au compte de la curiosité.

Un ordre parfait a régné pendant toute la démonstration. La police avait pris de grandes précautions, qui ont été heureusement inutiles. La cause irlandaise devait gagner à se produire à Londres sans aucun appel à la violence; les organisateurs l'ont compris, et ils ont été admirablement secondés par tous les Irlandais. Ceux-ci ont défilé en portant les couleurs nationales de leur île. Lorsque le cortège a passé à Piccadilly devant la demeure de Gladstone, le vieil homme d'Etat s'est montré à la fenêtre et a été vivement acclamé.

A Hyde-Park, seize orateurs ont parlé, et parmi eux plusieurs membres du Parlement. Nous n'avons encore aucune indication sur le sens et la portée des discours prononcés. Mais ils ont dû être fort courts. A 5 heures, tout était terminé, et après avoir voté une résolution condamnant le bill de coercition, la réunion s'est dissoute sans aucun incident et le plus paisiblement du monde. Un groupe de socialistes anglais, qui avait pris part au *meeting irlandais*, a voulu faire une petite démonstration à part, en se rendant en cortège avec drapeaux rouges de Hyde-Park à Trafalgar-Square où ils ont tenu une réunion autour du monument de Nelson. Aucun désordre ne s'est produit à cette occasion.

X

La situation est passablement tendue entre l'Empire britannique et les **Etats-Unis**. Nous avons déjà parlé du conflit entre la grande République et le Dominion du Canada à propos des pêcheries. Le président Cleveland vient de faire sur cette question un rapport aux

## Dépêches télégraphiques

LONDRES, 11 avril.

Des bruits alarmants ont été reçus de l'Afghanistan. L'émir s'est enfui devant les Ghilzais, lesquels se sont avancés jusqu'à Caboul.

Suivant un autre bruit, l'émir serait mort.

Dépendant les avis de Caboul du 25 mars disaient que la ville était tranquille, mais que l'émir était très inquiet à cause de l'insurrection des Ghilzais, qui avaient attaqué et tué le gouverneur de Maruf se portant au secours de Candahar.

ROME, 11 avril.

Le prince royal est atteint d'une légère rougeole.

LONDRES, 11 avril.

Les Soudanais ont été défaits près de Dongola. Il est probable qu'ils se replieront vers Khartoum.

LONDRES, 11 avril.

Aujourd'hui, grande démonstration irlandaise à Hyde-Park. Seize orateurs, parmi

Chambres fédérales et des mesures sont annoncées pour obliger les Canadiens à capituler.

En même temps le cabinet de Washington suit avec un vif intérêt les phases d'un conflit qui vient d'éclater entre l'Angleterre et la République de Haïti. Cette dernière refuse de faire droit aux réclamations péuniaires d'une dame Maunders, qui se dit sujette de la reine Victoria. Le cabinet de Londres ne s'est pas fait prier pour soutenir les prétentions de la veuve Maunders, et elle menace de s'emparer, comme gage, de l'île de la Tortue. On sait quand l'Angleterre prend un gage, mais on ne sait pas quand elle le rend. L'île de la Tortue est située au nord de l'île de Haïti, à l'entrée du passage qui sépare cette île de celles de Cuba et de la Jamaïque. Ce passage acquerra une importance extrême lorsque sera terminé le percement de l'isthme de Panama, et c'est évidemment en vue de conquérir une superbe position sur la route nouvelle du commerce du monde que le gouvernement britannique épouse avec tant de sollicitude les intérêts péuniaires de la veuve Maunders.

Mais les Etats-Unis et la France ne voient pas sans appréhension l'Angleterre sur le point de prendre pied dans un passage maritime aussi important. On annonce que le gouvernement de M. Grevy a envoyé un cuirassé en observation dans les Grandes-Antilles. A la Maison-Blanche, on est encore intéressé de plus près dans l'affaire; le gouvernement des Etats-Unis affirme plus que jamais la doctrine dite de Monroë, qui place toutes les républiques américaines sous la protection et la suzeraineté du gouvernement de Washington, en vue d'empêcher toute conquête, tout empiètement des puissances européennes. Une dépêche annonce que le cabinet du président Cleveland étudie les ressources disponibles pour les opposer à l'Angleterre, et qu'il est sur le point d'envoyer deux vaisseaux à Haïti.

Il est probable que ces difficultés suscitées à l'Angleterre dans la mer des Antilles l'empêcheront de prendre une position bien nette dans les questions pendantes sur le continent européen. Est-ce une garantie de paix? *Chi lo sa?*

## Nouvelles fédérales

**Secrétaire ouvrier.** — C'est dimanche qu'a eu lieu à Aarau la nomination du secrétaire ouvrier, nomination précédée par des vagues qui ont failli dégénérer en orage. C'est surtout le programme de travail du nouveau secrétaire qui a donné lieu à une polémique assez vive! Ceux qui attendent beaucoup de la nouvelle institution et qui n'entendent pas élire un statisticien fédéral voudraient instituer une sorte de Comité de vigilance pour épauler le fonctionnaire en question. *Reste à savoir si on réussira*

lesquels plusieurs députés au Parlement, ont harangué la foule.

La police avait fait un grand déploiement de forces; mais il n'y a eu aucun désordre. La manifestation s'est terminée à 5 heures, conformément au programme.

Après le vote d'une résolution condamnant la coercition, les processions sont rentrées paisiblement, sans aucun incident.

Les socialistes, en s'en retournant, ont fait un petit meeting à Trafalgar-Square autour du monument Nelson, mais sans aucun désordre.

Le total des assistants était de cent mille, dont la moitié de curieux.

M. Gladstone s'est montré à une fenêtre de son hôtel de Piccadilly pendant le défilé vers Hyde-Park. La foule l'a acclamé vivement.

## Dernières dépêches

Londres, 12 avril.

De nouveaux désordres ont eu lieu samedi à Belfast; une grande agitation régnait encore hier.

ainsi à déborder le Conseil fédéral et le caractère de l'institution.

Les délégués de quelques Sociétés ouvrières à l'assemblée d'Aarau avaient proposé de ne pas donner suite aux propositions du Comité central du Grütli pour la constitution d'une fédération embrassant toutes les Sociétés ouvrières de la Suisse, mais de se borner à élaborer un court règlement organisant le bureau du secrétariat ouvrier, auquel toutes les Sociétés ouvrières pourraient s'adresser directement.

L'assemblée générale s'est ouverte dimanche à deux heures de l'après-midi dans la salle du Grand Conseil. Elle comptait 250 délégués, représentant environ 80 mille ouvriers suisses. Le siège de la présidence est occupé par M. l'avocat Scherrer, de Saint-Gall, président central du Grütli; il expose dans un discours d'ouverture le but de la réunion et les circonstances qui ont conduit à l'institution du secrétariat ouvrier; puis il recommande à l'assemblée de se conformer strictement aux conditions posées par le Conseil fédéral, tout étranges qu'elles puissent paraître.

La discussion générale s'ouvre ensuite sur le règlement élaboré par le Comité central du Grütli, règlement prévoyant la fondation d'une fédération ouvrière qui servirait de base au secrétariat (nous avons publié déjà ces statuts). En opposition à ce projet, les délégués bernois, par l'organe de M. l'avocat Steck, ont présenté un règlement plus simple, faisant abstraction d'une fédération des sociétés ouvrières.

M. le conseiller national Decurtins, par contre, recommande vivement l'action commune de toutes les Sociétés qui s'occupent des intérêts de la classe ouvrière; l'orateur catholique fait en outre ressortir les avantages de la nouvelle institution du secrétariat ouvrier.

A la suite de ce discours, l'entrée en matière sur le projet de règlement du Grütli a été votée à une grande majorité.

Les principales dispositions de ce règlement, tel qu'il est sorti des délibérations, sont les suivantes:

Il est fondé une fédération ouvrière suisse (*Arbeiterbund*), dans laquelle entre de droit toute société qui se compose en majorité d'ouvriers suisses et s'occupe des intérêts ouvriers.

Les organes de cette fédération sont: a) Une assemblée de délégués qui se recrute de la manière suivante: 250 membres nomment 1 délégué; les petites sociétés comptant un nombre inférieur doivent se grouper pour élire des délégués. b) Un Comité fédéral de 23 membres, composé aux deux tiers d'ouvriers et nommé par l'assemblée des délégués. c) Une commission directrice. d) Le secrétaire ouvrier.

La séance de dimanche a duré jusqu'à minuit et demi.

Lundi matin, la séance a été reprise à huit heures. L'assemblée a procédé à la nomination du Comité fédéral, qui est composé comme suit:

MM. Scherer, avocat, à Saint-Gall; Saluz, à Saint-Gall; Suter, à Saint-Gall; Morel, à Genève; Eberhard, à Saint-Imier; Châtelain, à Bienne; Mettier, à Bienne; Decurtins, député du canton des Grisons au Conseil national; Thuner, à Lucerne; Lanterenschlag, à Aussersihl (Zurich); Gonzalez, à Zurich; Silbenmann, à Berne; Zeller, à

Berlin, 12 avril.

Dans les cercles russes à Berlin on dément catégoriquement les bruits accueillis dans des journaux anglais, d'un nouvel attentat contre le czar.

New-York, 12 avril.

Le parti irlandais aux Etats-Unis est très excité contre l'Angleterre. Les chefs pèsent sur les partisans de la dynamite pour les empêcher de recourir à ce moyen extrême; ils ne voudraient pas gêner la campagne parlementaire des parnellistes, mais si le bill de coercition est adopté, des catastrophes sont redoutées.

Alger, 12 avril.

Le paquebot la *Ville de Tunis*, ayant à son bord les ministres Berthelot, Milaud et Granet, est entré dans le port hier soir, à 4 heures. Il a été salué par des salves d'artillerie.

Le maire d'Alger a souhaité la bienvenue aux ministres. M. Berthelot a répondu en remerciant au nom du gouvernement. Le voyage des ministres montre l'importance que nous attachons au progrès de la France en Algérie.

Flawyl; Frick, à Oerlikon; Triquet, à Carrouge; Pfau, à Riesbach; Spiess, à Oerlikon; Strub, à Schaffhouse; Vogelsanger, à Coire; Geisser, à Genève; Egloff, à Rohrdorf; et Stöcklin, à Bâle.

Ce Comité a élu, à son tour, le secrétaire ouvrier, dans la personne de M. GREULICH, statisticien cantonal de Zurich, qui a obtenu 14 voix contre 9 données à M. Seidel, professeur de l'école secondaire de Mollis (Glaris).

Saint-Gall est désigné comme siège central.

La réunion s'est passée d'une manière fort calme. Un seul incident est à noter. Un ouvrier typographe de Lucerne s'est prononcé avec violence contre l'admission du Plus-Verein. M. le conseiller national Curti a aussitôt répondu en déplorant cette agression partie des rangs radicaux; il fait ressortir que l'un des représentants du Plus-Verein, M. le conseiller national Decurtins, est précisément l'un des plus chauds partisans de la cause ouvrière. M. Sturzenegger a pris la parole dans le même sens, appuyant la représentation du Plus-Verein au point de vue social et démocratique.

L'assemblée se déclare du même avis, à une grande majorité. Elle a adopté en outre une proposition de M. le conseiller national Decurtins tendant à recommander aux Chambres fédérales la loi sur la responsabilité civile des patrons, l'assurance obligatoire contre les accidents et un règlement uniforme pour l'assurance contre la maladie.

Nouveaux passages alpins. (Corresp.

de Coire.) — On affirme ici que les nouvelles relatives au traité secret austro-allemand italien sont de la part des adversaires du Splügen et du Simplon une manœuvre de stratégie parlementaire; les gothardistes veulent prédisposer la majorité des Chambres contre d'ultérieures concessions alpines et leur faire refuser la subvention fédérale de 4 1/2 millions de francs, ratifiée par la majorité du peuple (et des cantons suisses). Manœuvre inqualifiable!

Arrondissements fédéraux. — Le

message du Conseil fédéral concernant la question électorale et des circonscriptions contient entre autres le passage suivant: « Une chose est certaine, c'est que les circonscriptions actuelles ne répondent plus aux principes qui ont dicté leur délimitation première; on les a successivement modifiées sur différents points et il en est résulté dans la représentation des anomalies qui ont donné lieu à des plaintes; il est donc nécessaire de refondre tout le système, aussi bien les principes sur lesquels elles sont fondées que les limites des circonscriptions elles-mêmes. »

**Conseil fédéral.** — Le Conseil fédéral s'est occupé dans ses dernières séances de l'armement de l'infanterie, de la question des fortifications et du rachat des chemins de fer.

**Agriculture.** — Une assemblée extraordinaire des délégués de la Société suisse d'agriculture a décidé d'inviter le Conseil fédéral à agir par la voie des traités de manière à ce qu'une autre augmentation de droits ne frappe notre agriculture. Si au 1<sup>er</sup> jan-

M. Berthelot se propose surtout, a-t-il dit, d'étudier les problèmes relatifs à l'instruction.

Son discours a été accueilli par les cris de: Vive la République!

Les ministres se sont rendus ensuite au palais du gouvernement.

La ville entière était pavoisée.

Berne, 12 avril.

Les négociateurs pour la directe Berne-Neuchâtel ont obtenu à Paris des promesses sérieuses de la part de la haute banque.

Il reste à connaître les sacrifices que feront les cantons, les communes et les particuliers intéressés à la construction de cette ligne.

Lausanne, 12 avril.

Hier, l'inauguration des nouveaux abattoirs a donné lieu à une fête à laquelle les autorités et les corporations des bouchers vaudois et des cantons voisins ont pris part.

vier 1888 il n'a pas encore été trouvé de solution satisfaisante, il y aura lieu d'appliquer aux produits d'importation italienne une série d'augmentation de taxes.

**Lettres de voiture.** — Les Administrations des chemins de fer suisses ont décidé, avec l'approbation de l'autorité fédérale, de modifier les formulaires actuels des lettres de voiture pour les expéditions à grande et à petite vitesse.

Les lettres de voiture d'après l'ancien modèle, soit celles établies par les Compagnies de chemins de fer elles-mêmes, soit celles établies en conformité du décret fédéral du 31 octobre 1879, par les particuliers, seront encore admises jusqu'au 31 décembre 1887, tandis qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1888 les nouveaux formulaires seront exclusivement employés.

Le public est en conséquence invité à limiter sa provision de lettres de voiture (ancien formulaire), aux besoins de 1887.

Le nouveau formulaire est déposé dans toutes les gares de la Compagnie, à la disposition du public. (Communiqué.)

## Nouvelles des cantons

**Une triste histoire.** — Un journal bernois raconte l'histoire suivante, qui jette un triste jour sur l'assistance moderne :

Le 2 avril, la gendarmerie vaudoise amena à Berne un citoyen bernois nommé Stockli, jusque-là domicilié à Moudon, mais qui se trouvait sans papiers ni ressources. Stockli déclara à la gendarmerie de Berne qu'il était originaire de Guggisberg, né en 1787, âgé par conséquent de cent ans, qu'il avait été meunier dans son jeune temps, puis garçon meunier, mais qu'il ne pouvait plus travailler, et qu'il était absolument dénué de biens. Stockli a été provisoirement logé dans le Kædighurm, à Berne, c'est-à-dire dans une prison ! Il était dans un état de saleté et de misère indescriptible. De là on le conduira à sa commune et on vérifiera sur les registres de l'état-civil s'il est réellement bourgeois de Guggisberg. Si non, on le reconduira à Moudon.

Stockli ne sait pas un mot d'allemand, n'ayant jamais vécu en pays allemand : il n'a jamais été à Guggisberg.

## Petite chronique des cantons

Dans la nuit de jeudi à vendredi, vers 11 h. du soir, un fermier bernois nommé Graber a été tué, à l'endroit dit Buttenried, près de Pfaffnau (Lucerne), par des vannières qui l'on croit alsaciens, qui erraient depuis quelque temps dans la contrée. Deux autres jeunes hommes, dont l'un père de famille, ont été grièvement blessés par ces mêmes individus. Graber n'avait que quarante ans ; il laisse une nombreuse famille. Une femme appartenant à la bande s'est distinguée dans la lutte en jouant du couteau. Toute la bande a été arrêtée sur le territoire argovien et retenue à la prison de Zofingue ; elle se compose de 3 hommes, 2 femmes et 3 enfants.

— Un jeune homme de Tourtemagne (Valais) célibataire et demeurant seul, regagnait un peu tard son habitation dimanche soir, en compagnie d'un camarade. Ils quittèrent ensemble le village et prirent chacun la direction de leur domicile. A 20 pas de sa maison, l'un d'eux tomba la face contre terre et fut trouvé ainsi le lendemain, à l'état de cadavre. Selon déclaration du médecin, ce jeune homme est mort étouffé. Toute idée de crime est écartée.

— Un triste accident est arrivé samedi à Breigny-sur-Morrens (Vaud). Une charmante fillette de six ans jouait près du hangar de la pompe à feu, quand soudain la porte du hangar mal assujettie sur ses gonds, tomba sur elle. La pauvre petite a été tuée sur le coup. On se représente le désespoir des parents.

— Samedi soir, un triste accident est arrivé en gare de Grandson. M. Daulte, propriétaire de la fabrique de carton, rentrait chez lui avec le dernier train ; celui-ci ayant été arrêté à une trop grande distance de la gare, le chef de train donna le signal d'avancer davantage. A ce moment, M. Daulte, qui se préparait à descendre, fut projeté à terre par un coup de tampon et tomba si malheureusement qu'une roue de voiture lui mutila la main droite. Dimanche matin, l'amputation de l'avant-bras a été jugée nécessaire.

— Voici des détails sur l'éboulement de rochers au Seeburg près Lucerne.

Jeudi, vers 3 heures du matin, les habitants de l'auberge de Seeburg, à 40 minutes de la ville de Lucerne, furent éveillés par un bruit semblable à celui du tonnerre. Une partie d'une paroi de rochers qui domine la vallée et l'auberge venait de s'écrouler et était tombée entre celle-ci et la buanderie ; d'abord un roc de 7 à 8 mètres de hauteur sur 9 à 10 mètres de largeur et 5 mètres d'épaisseur s'était abattu sur les écuries et le jeu de quilles ; vingt secondes après un second fragment de 9 à 10 mètres de hauteur, 4 de largeur et 4 d'épaisseur se précipita, mais resta heureusement en route, autrement l'auberge aurait été mise fort mal en point ; les écuries ont été entièrement démolies ; heureusement il ne s'y trouvait en ce moment qu'un chat et deux poulets ; la toiture du jeu de quilles a été enfoncée, la buanderie est si maltraitée qu'elle devra être complètement rasée.

Il y a deux ans déjà un géomètre allemand avait annoncé la chute imminente de cette masse de roc, et estimé qu'il fallait l'attendre avant trois ans ; un nouvel éboulement est d'ailleurs à peu près certain, et dans ces conditions on ne peut songer à reconstruire sur le même emplacement les bâtisses éraillées. Le domaine de Seeburg appartient à un M. Gattiker, de Zurich, en ce moment à Paris, qui a été aussitôt avisé par le télégraphe de cet accident.

## Nouvelles de l'étranger

### Lettre de Rome

(Correspondance particulière de la Liberté.)

Rome, 10 avril.

La Semaine-Sainte à Rome offre encore bien des attraita au pèlerin chrétien, quoique depuis 1870 les grandes cérémonies papales n'aient plus lieu. L'affluence des étrangers a été très grande cette semaine et une foule nombreuse a assisté aux offices des trois derniers jours de la semaine, célébrés dans les grandes basiliques de Rome. Des trains internationaux ont conduit à notre ville les voyageurs les plus divers, qui passent ici les fêtes de Pâques.

Naturellement, tous veulent voir le Pape, aussi les audiences vont être multiples et le Saint-Père qui a admis ce matin un grand nombre de personnes à sa messe, accordera encore d'autres audiences collectives, et célébrera mardi prochain le saint sacrifice dans une des grandes salles du Vatican, afin de permettre ainsi à un grand nombre de pèlerins d'y assister.

Comme chaque année, Léon XIII n'a pas laissé venir les fêtes de Pâques, sans se souvenir des pauvres. Aussi, il a voulu qu'ils puissent se réjouir à l'occasion de ces fêtes et leur a fait distribuer par son aumônier secret la somme de 40,000 francs. Il a de plus fait

donner 160 lits à autant de familles indigentes. En outre, le Saint-Père a fait remettre par Son Eminence le cardinal Vicaire, 3,000 francs aux prêtres nécessiteux de Rome.

Les grandes préparatifs pour le Jubilé sacerdotal continuent. De tous les côtés on s'unit pour envoyer au Souverain-Pontife des dons et des hommages. Ces jours-ci, Mgr Tizzani, patriarche latin d'Antioche et doyen des prélats assistants au trône, a envoyé à ses collègues une circulaire par laquelle il les invite à s'unir pour offrir un cadeau au Souverain-Pontife. Les prélats domestiques et camériers secrets de Sa Sainteté s'unissent aussi pour offrir au Pontife un magnifique écriture, à l'occasion de son Jubilé.

Pendant que le monde catholique s'empresse d'offrir ses hommages au Pontife, un seul pays, l'Italie, nous donne le triste spectacle des injures envers l'auguste personne de Léon XIII. Ajoutons de suite que ce n'est que la secte et non la population italienne qui donne ce triste et honteux exemple.

On sait qu'au mois de septembre dernier, on a injurié, à Padoue, le Souverain-Pontife, en le brûlant en effigie, après avoir porté son image dans une manifestation. Le jury vient d'acquitter les coupables en disant « qu'il était d'avis qu'on n'avait joué qu'une farce pour protester contre le rétablissement du pouvoir temporel plutôt que pour offenser la personne du Pape. »

L'Italie catholique, au contraire, donne un magnifique exemple, elle vient de fonder une œuvre de secours pour les missions. Cette œuvre est une leçon donnée au gouvernement qui a converti les biens de la Propaganda et a fait la guerre aux moines. Il comprendra peut-être qu'au point de vue politique même il a fait une faute, et que c'est se priver des appuis les plus sérieux et les plus efficaces que de faire la guerre à la Papauté et aux grandes institutions de l'Eglise.

L'entrée de M. Crispi au ministère semble devoir montrer qu'on continuera cette politique d'hostilité. Pour lui, les missions catholiques sont un obstacle et non une influence, et il combat toute œuvre catholique comme un ennemi du progrès et de la civilisation.

Peut-être cependant, le nouveau cabinet italien, malgré la présence des Crispi et des Zanardelli, sera-t-il obligé, bien à contre cœur, de garder une attitude prudente vis-à-vis du Vatican. On craint le chancelier d'Allemagne et on cherche avant tout à mettre la politique italienne en harmonie avec la politique de M. de Bismark.

Le délégué apostolique aux Indes Orientales, Mgr Agliardi, qui s'est heureusement occupé du rétablissement de la hiérarchie catholique dans les Indes, va revenir à Rome où il occupera probablement le poste de substitut de la Secrétaire d'Etat en remplacement de Mgr Mocenni qui, dit-on, sera promu à la nonciature apostolique de Vienne.

La mise en exécution de la bulle apostolique pour le rétablissement de la hiérarchie catholique dans les Indes, déjà heureusement achevée par Mgr Agliardi, sera continuée par Mgr Ajuti, son secrétaire, qui va recevoir à cet effet la nomination de délégué apostolique avec titre épiscopal.

## La Prusse et le Vatican

La Gazette de l'Allemagne du Nord publie une nouvelle série de documents, de juin à juillet 1870, desquels il résulte que l'attitude du gouvernement vis-à-vis du dogme de l'infailibilité du Pape avait été purement expectante. Malgré les instances incessantes du ministre de Prusse à Rome, comte d'Arnim, le gouvernement jugea opportun de se tenir sur une réserve stricte, en ce qui concernait la question dogmatique et ne voulut pas que rien vint troubler les bonnes relations entretenues jusque-là avec le Pape : elles ne furent altérées que par le mécontentement à l'égard de la diplomatie romaine qui résulta du refus de la curie de soutenir le gouvernement contre les attaques du parti du Centre, qui dès le début,

pour faciliter sa mise en scène, abusait de l'autorité du pape.

C'est la continuation du système d'attaques poursuivi contre le Centre, que le gouvernement prussien voudrait maintenant rendre responsable du Kulturkampf. La Germania a répondu déjà avec beaucoup d'énergie et de précision, en faisant toucher du doigt les véritables responsabilités.

## La situation politique

Vienne deviendra certainement, après Péques, le centre d'importantes négociations diplomatiques. Le prince Lobanof, qui a passé trois semaines à Saint-Petersbourg et qui est considéré dans nos cercles politiques comme le représentant d'une entente avec l'Autriche et la Russie, au moins en ce qui concerne la question d'Orient, est de retour à Vienne. Jeudi dernier, il a eu une audience particulière du czar et a reçu ses dernières instructions. Le même jour, le comte Schouvalof, ambassadeur de Russie à Berlin, était également reçu par le czar. Il est donc permis de croire que d'ici à quelques jours d'importantes déclarations seront faites par le gouvernement russe à Vienne et à Berlin.

## M. Gladstone et l'agitation irlandaise

M. Gladstone vient de lancer une sorte de lettre-manifeste au sujet du bill de répression irlandaise. Faisant allusion à la grande manifestation populaire qui devait avoir lieu le 11 à Hyde-Park contre le bill, il dit que si jamais il y eut pour les ouvriers anglais une occasion d'affirmer leur existence et leurs sentiments, c'est l'occasion qui se présente aujourd'hui. Si l'Angleterre veut exercer le régime de la répression en Irlande, sous prétexte d'y combattre la criminalité, les Irlandais ont le droit de répondre que la criminalité est proportionnellement plus répandue en Angleterre que chez eux. Ce nouveau projet de loi de coercition ne menace l'Irlande que d'une nouvelle période de souffrance, — et l'Irlande sait souffrir ; pour l'Angleterre, c'est bien pis, car c'est la honte et le déshonneur que lui infligerait le vote et l'application d'une pareille loi.

M. Gladstone rappelle ensuite qu'en 1876 ce fut un grand meeting d'ouvriers qui donna la première impulsion sérieuse au grand mouvement d'opinion contre les massacres bulgares ; mouvement qui amena la chute des torles et le retour au pouvoir des libéraux. Puis, dit-il en terminant, le meeting de lundi être comme le glas funèbre du plus tyrannique, du plus révoltant, du moins justifié de tous les projets de répression qui aient jamais été soumis au Parlement.

## Nouvelles de Russie

Le bruit court que le czar a reçu de nouvelles lettres de menaces le mettant en demeure de promulguer une Constitution et lui donnant un délai de 20 jours pour s'exécuter. Si avant l'expiration de ce délai il ne s'est pas exécuté, on lui annonce qu'il sera exposé à de nouveaux attentats.

La population de la capitale se montre très vivement émue de ces rumeurs.

On signale du reste de nouvelles perquisitions dans plusieurs quartiers de la ville, de nombreuses arrestations auraient eu lieu.

Le journal *Neuzeitung* annonce que le ministre des finances a l'intention de soumettre également à l'impôt sur les passeports les étrangers habitant la Russie ou

# EXIL !

PAR

M. DU CAMPFRANC

Serge triomphera de tous les périls. A une intelligence vive il joint une extrême prudence. Il m'a confié ses plans ; et, si je suis en France, si j'ai pu me décider à laisser seul, là-bas, celui que, vous et moi, nous aimons tant, c'est que j'ai confiance... C'est que je l'attendais.

Elle me sourit avec une mélancolie touchante. — Vous êtes jeune, fit-elle. Cette faculté de l'espérance n'est pas encore morte en vous... Vous êtes bien heureux.

Elle nous demanda de nous asseoir à une petite table où la sœur, en marchant à pas légers, avec son chapelet qui teintait à chacun de ses mouvements, venait de placer la théière fumante. Pour complaire à notre sympathique hôtesse, Géraldine et moi primes quelques pâtisseries. Puis, la sœur, lestement, enleva le couvert, remit du bois au feu, nous laissa seules ; et, bien tard dans la soirée, nous causâmes de Serge et de la Sibirie.

Devant la pauvre mère attentive, nous rappellâmes toutes les longues douleurs et toutes les joies fugitives de nos années d'exil. Elle ne se lassait pas d'entendre et nous de redire.

Géraldine, d'une voix tantôt vibrante, tantôt attendrie, relatait notre arrivée à Irkoutsk, notre voyage à Nertschinsk, le courage de notre ami durant l'incendie, la reconnaissance d'Olga, la liberté refusée par Serge ; car, pour cette liberté, pour ses titres de noblesse, pour tous ses biens reconquis, il eût fallu renoncer au seul trésor véritable : à la vraie foi !

— Redites, redites ceci, fit Mme Nariska, en joignant les mains. Mon noble, mon héroïque enfant ! Mon Serge ! Oh ! Seigneur, Merci ! Merci !

Dans son œil brillait un éclair de légitime fierté ; et moi, j'écoutais, comme on écoute le récit d'un beau poème, ou plutôt ces récits antiques de la vie des chrétiens martyrs. Serge en était le héros, et Serge m'aimait... Il m'aima toujours. Il est mon fiancé. Quel noble amour que le sien, et comme je puis et comme je dois en être fière.

La veillée s'avancait, mais que c'est triste la patrie ! Que c'est triste le feu qui flambe dans la cheminée française et la langue familière, et les coutumes de votre enfance ; quand, là-bas, sur la terre d'exil, on a laissé tout son cœur !

Paris, septembre 18...

Mme Nariska nous a cédé une partie du pavillon, où, depuis tant d'années, elle abrite sa douleur. On y arrive en traversant un jardin en damiers, où les hautes quenouilles ombragent de classiques plates-bandes à bordure de buis. Notre retraite est poétique. L'automne a garni ses balcons de feuillages aux riches tein-

tes. La vigne-vierge empourprée s'y mêle aux roses de la Malmaison. Je me plais dans ce nid de verdure, loin des hommes, loin du bruit, loin de toutes les joies mondaines ? Le prélude d'un regret. Tout gronde là-bas, dans la grande ville ; les ambitions, les rivalités, les vanités. Ici tout est paix et calme. Les fleurs embaument et le cloître, souvent même, sous les arceaux du portico, je vois passer, sereine et recueillie, une jeune religieuse ; elle mesure ses pas agiles aux pas chancelants d'un convalescent. Tous deux marchent avec lenteur, et sur ce groupe touchant le ciel jette ses rayons d'or. Il y a dans ce tableau vivant une fraîcheur de poésie en même temps qu'un souffle de charité qui m'émeuvent profondément.

La belle vie ! la vie généreuse ! semer des bienfaits et, trop souvent, hélas ! récolter la haine et la calomnie.

Dans cette maison bénie, dans ce paisible monastère où tous les membres souffrants de la grande famille humaine ont droit de refuge, je puis mener la seule existence qui me convienne : celle de l'attente et de la prière.

Durant le jour, je passe de longues heures entre Géraldine et la mère de Serge. Sans cesse, nous parlons de l'absent. Pauvre mère ! Elle ne veut connaître que deux horizons : le passé où elle retrouve son fils ; l'éternité qui les réunira l'un à l'autre. Pauvre femme ! malgré la distance, sur le même calvaire, son cœur et sa pensée cheminent à côté de Serge se sentant blessés toujours de tout ce qui blesse le fils si cher. Elle consent pourtant à sourire, mais d'un sourire incrédule, lorsque je lui dis mes espérances. Le petit portrait de notre ami est tout près de nous. Nos yeux

aiment à contempler le rieur et charmant visage. De la miniature, ils s'abaissent sur la chaussette que, toutes les deux, nous brodons. Notre aiguille s'enlève et nos yeux retournent encore au portrait chéri. Il me semble parfois que les petites mains vont se tendre vers les miennes, et que les lèvres si roses et si vermeilles vont me redire, comme un doux écho de la voix si grave et si mâle que j'aimais tant là-bas :

— Nadéje, ma sœur, ma bien-aimée ! Et, lorsque tombe le crépuscule, pour nous délasser de nos patientes broderies, en suivant l'allée de cythées, nous nous rendons à la chapelle.

Les religieuses y psalmodient une lente et triste prière, sorte de plainte de ces âmes exilées sur la terre, et soupirant après la patrie. La lampe du tabernacle jette une lueur vacillante sur les arceaux gothiques. Et moi, agenouillée, la tête dans les mains, je prie pour mon plus cher ami, pour celui que j'aimerai jusqu'à mon dernier soupir. Oh ! Serge, oh ! mon pauvre Serge, que Dieu vous donne énergie et force ; que Dieu vous conduise et vous ramène près de votre mère, près de votre fidèle fiancée.

Kerlis, octobre 18...

Avant que ne vint l'hiver, j'ai désiré revoir Kerlis et mes chers amis bretons. Avec quelle joie j'ai respiré l'air des falaises. Comme je regardais avec ravissement les festons d'écumine du flot mourant ; et, là-bas, au loin, les clochers à jour s'élevant au-dessus des arbres, élancés comme une pensée céleste. (A suivre.)

employés dans des établissements industriels ou commerciaux russes.

Seront exemptés de cet impôt les personnes qui vont prendre un séjour ne dépassant pas trois mois sur leurs propriétés situées à l'étranger.

### L'Europe menacée par la Russie

Il vient de paraître, à Paris, un ouvrage de M. Barthélemy Saint-Hilaire, l'ancien ministre des affaires étrangères. Il a pour sujet : *L'Inde anglaise*.

L'introduction sera très remarquée à l'étranger, à cause de ses rapports avec la crise actuelle; mais ses conclusions soulèveront probablement en France bien des protestations, à cause du sentiment très marqué qui entraîne aujourd'hui le peuple français vers la Russie.

M. Barthélemy Saint-Hilaire expose la marche graduelle des Russes depuis cinquante ans vers l'Inde, marche qui veut faciliter encore les chemins de fer construits par le général Anhenkoff. Il reconnaît qu'en Asie les Russes, dont la civilisation est supérieure à celle des turcs et autres tribus nomades, remplissent une tâche utile; mais il regretterait de les voir viser l'Inde qui est sous l'influence des Anglais, plus civilisateurs que les Russes.

Néanmoins, vu la puissance et la proximité de l'Empire russe et l'éloignement de l'Angleterre, il ne voit pas ce qui pourrait empêcher tôt ou tard les Russes d'atteindre l'Inde.

M. Barthélemy Saint-Hilaire montre ensuite les Russes poursuivant une marche analogue vers Constantinople, qui est bien plus que l'Inde l'objet de leurs convoitises. Il considère que, de ce côté-là aussi, le succès des Russes est presque inévitable et ne pourrait être compromis ou retardé par une hâte irréfléchie.

Dès lors, le reste de l'Europe serait asservi à la Russie, et le rêve de la monarchie universelle, graduellement réalisé, non par un homme, mais par l'effort persévérant d'une race, serait un fait accompli, et le nouvel empire, comme l'Empire romain, pourrait se maintenir pendant des siècles avec un peuple aussi jeune, aussi plein de sève et de foi dans son avenir que l'est le peuple slave.

Pour échapper au danger, il faudrait que l'Occident mit fin aux divisions intestines qui lui ôtent toutes ses forces et qui peuvent le livrer en proie à l'agresseur; mais cette sagesse n'est guère dans la nature humaine et dans les habitudes des peuples.

L'Europe divisée est aujourd'hui devant la Russie comme autrefois la Grèce devant la Macédoine, en attendant la conquête d'un autre Alexandre après un autre Philippe.

Après avoir cité l'opinion de Napoléon Ier et de lord Palmerston sur l'avenir de la Russie, si menaçant pour l'Europe, M. Barthélemy Saint-Hilaire cite M. Thiers qui écrivait en 1845 :

« Quand l'Allemagne aura, un jour, besoin d'appui contre les dangers qui lui viendront du côté du Nord, elle appréciera quels services lui auront rendus ceux qui se sont étudiés à créer des sujets de division entre elle et la France. »

M. Barthélemy Saint-Hilaire termine cette introduction par les réflexions suivantes :

« Les deux puissances les plus directement intéressées dans cet avenir qui les détruira, et qui se rapproche chaque jour de nous, ce sont l'Autriche et l'Allemagne, qui sont limitrophes de la Russie, et dont la récente alliance résulte d'un danger commun. »

Le péril que l'Angleterre court sur l'Indus et la Méditerranée n'est pas moindre. L'union de ces trois puissances, auxquelles d'autres pourraient se joindre, suffira-t-elle pour arrêter et refouler le torrent? Il n'y a que Dieu qui le sache; mais l'homme, sans préjuger témérairement les insondables desseins de la Providence, peut du moins observer les symptômes qui les révèlent à notre faible vue. »

pagande gouvernementale pendant les élections. Elle va donner lieu à un curieux procès. Le *Beobachter*, de Stuttgart, l'ayant qualifiée de *Lugenkarte* (carte mensongère), le major lui intente un procès en diffamation.

**Autriche-Hongrie.** — Les journaux officieux de Vienne déclarent que l'Autriche-Hongrie répondra négativement à la demande du gouvernement français au sujet de sa participation à l'Exposition de 1889, en donnant pour motifs que la monarchie ne peut pas s'associer à l'anniversaire de 1789. La presse constate toutefois que cette grandiose entreprise réussira comme rendez-vous international, tant au point de vue industriel que commercial, et que l'affluence considérable des étrangers vaudra aux Parisiens de gros bénéfices.

### Canton de Fribourg

**Inoculation du quartier.** — La Direction de Police nous communique le rapport suivant relatif au résultat de l'inoculation du vaccin contre la maladie du quartier pendant l'exercice de 1886. Il est de nature à encourager nos éleveurs à persévérer dans la voie suivie ces dernières années dans notre canton. Un projet de loi sera du reste présenté à la prochaine session du Grand Conseil pour régler définitivement la question :

« Au printemps 1886, 1275 jeunes bovidés ont été soumis, dans 24 localités, à l'inoculation préventive du quartier (charbon symptomatique, charbon emphysémateux). Un seul a été attaqué par le quartier 4 mois après l'inoculation; c'était un veau qui, au moment de l'inoculation, n'avait que quatre mois, condition très défavorable au développement des effets préventifs. »

« 1829 bovidés non vaccinés ont séjourné dans les pâturages où le quartier a fait des victimes — abstraction faite des pâturages situés dans le district de la Veveyse où la vaccination n'a pas été pratiquée. — Sur ce chiffre, 71 bêtes ont succombé au quartier, soit 3,88 pour 100. »

« Mais pour bien apprécier les avantages de la vaccination des jeunes bovidés, il faut examiner, comparer la mortalité parmi les vaccinés et les non vaccinés sur les pâturages, où ces deux catégories d'animaux étaient mélangés. »

« Dix-huit alpages étaient dans ces conditions, dont 7 dans le district de la Gruyère et 11 dans celui de la Veveyse. Dans ces 18 pâturages ont été estivées 165 bêtes vaccinées et 478 non vaccinées. Parmi les 165 animaux vaccinés, une seule pièce — le veau précité — a été attaqué par le quartier, soit 0,60 pour 100, tandis que parmi les 478 bêtes non vaccinées, on a compté 21 cas de mort, soit 4,39 pour 100. »

« Donc, en 1886, l'inoculation préventive contre le quartier a encore donné de très heureux résultats dans le canton de Fribourg. Le chiffre des pertes a été parmi les non vaccinés 7 fois plus grand que parmi les vaccinés. En 1885, le chiffre des pertes a été parmi les premiers 18 fois et en 1884 12 fois plus grand que chez les vaccinés. »

« Toutes les bêtes qui avaient subi en 1885 la première et la seconde inoculation ont été préservées du quartier en 1886. Par contre, deux génisses (à Lessoc), qui l'année précédente, n'ont été soumises qu'à la première inoculation, ont péri du quartier pendant l'estivage en 1886 (15 mois après l'opération). Il est à remarquer qu'afin d'obtenir une immunité sérieuse, il est nécessaire de soumettre, de 8 à 10 jours d'intervalle, les animaux à deux inoculations. »

« Jusqu'à la fin de septembre, nous avons perdu 80 bêtes de bétail non vaccinées, dont 38 dans le district de la Gruyère, 33 dans celui de la Singine, 7 dans la Veveyse et 2 dans la Sarine, lesquelles bêtes représentaient une valeur de près de 17,000 francs. (Après la descente du bétail de la montagne, on a encore compté de nombreux cas de quartier parmi les animaux non vaccinés. »

« Sur 4830 bêtes vaccinées dans les trois dernières années, on a compté 7 cas de pertes, soit 0,14 pour 100, tandis que parmi les 5890 bêtes non vaccinées, on avait enregistré 195 cas de quartier, soit 3,31 pour 100. Pour les trois années ensemble, le chiffre des pertes a donc été parmi les animaux non vaccinés 23 fois plus grand que parmi les vaccinés. »

« Fondées, d'une part, sur les très heureux résultats que l'inoculation préventive contre le quartier a donnés jusqu'à présent; afin, d'autre part, de stimuler autant que possible les propriétaires de jeune bétail à faire usage de ce moyen préservatif et de réduire ainsi les cas de cette maladie meurtrière au chiffre le plus petit possible, les 5 Sociétés d'agriculture de la Broye, du Lac et de la Singine ont adressé, l'automme passé, au Haut Conseil d'Etat, une pétition tendant à ce que le quartier soit admis dans la caisse d'assurance du bétail, avec la restriction que seulement les bêtes qui, quoiqu'elles aient été vaccinées par un vétérinaire, périraient du quartier dans les quinze (ou dix-sept) mois qui suivent la vaccination seraient indemnisées en partie. »

« Vu le préavis favorable de la Commis-

sion d'agriculture sur ces pétitions, les directions de la Police et de l'Intérieur ont élaboré un projet de loi qui répond pleinement aux demandes formulées par les dites Sociétés d'agriculture. »

« Au lieu de baser l'indemnité sur une taxe juridique — opération qui entraînerait trop d'inconvénients, — la quotité de l'indemnité se réglerait suivant l'âge de l'animal péri. »

« Signalons maintenant, après cette courte digression, les résultats obtenus par l'inoculation préventive contre le quartier, pratiquée dans les autres cantons et en Autriche. »

Le rapport continue en indiquant les résultats de la vaccination dans les cantons des Grisons, de Soleure, d'Uri, de St-Gall, de Vaud, d'Obwald, de Glaris, du Valais, ainsi qu'en Autriche, dans la principauté du Lichtenstein, dans le Vorarlberg et dans le Tyrol. Puis il conclut en ces termes :

« Résumé. — Chez les 13,952 bêtes vaccinées dans les neuf cantons suisses et les Etats autrichiens cités ci-dessus, le chiffre des pertes a été de 76, soit de 0,54 pour 100, tandis qu'il est monté parmi les 35,135 animaux non vaccinés à 759, soit à 2,44 pour 100. Par conséquent, le chiffre des pertes a été parmi les non vaccinés un peu plus de 4 1/2 fois plus grand que parmi les vaccinés. »

« Les heureux résultats obtenus jusqu'ici en France, en Suisse et en Autriche par l'inoculation du jeune bétail avec du virus atténué par la chaleur — inoculations qui dépassent le chiffre de 60,000 — démontrent d'une manière irréfutable la grande efficacité de cette opération. »

« Il est fortement à désirer que nos éleveurs de bétail sachent profiter de ce moyen préservatif, afin de mettre en grande partie leurs jeunes bovidés à l'abri du quartier, maladie qui hante des contrées alpêtres très étendues de notre canton. »

« Nous ajoutons à ce qui précède que le conseil d'Etat vient de voter un subsidé de 600 fr. pour l'achat du vaccin à employer ce printemps. Nos propriétaires de jeune bétail n'auront donc, comme l'année passée, que l'honneur de la vétérinaire à payer en faisant vacciner leur bétail. »

On nous écrit de Morat :

« Dans son numéro du 7 avril, le *Bund* prétend que les catholiques-romains fixés à Morat demandent un subsidé au gouvernement de Berne pour les aider à bâtir leur église. Mais le gouvernement de Berne aurait repoussé catégoriquement cette demande insolite par le motif que le gouvernement de Fribourg avait cherché à entraver, par tous les moyens possibles, la construction d'une église protestante à Fribourg, bien que les nombreux bernois établis dans ce canton archiultramontain y rendent de grands services à l'agriculture. »

« Il y a dans ces quelques lignes, qui font le tour de la presse radicale, une telle accumulation haineuse d'inexactitudes passionnées qu'il est bon de les relever comme un digne pendant à l'histoire toujours ancienne et toujours nouvelle des cloches et des enterrements décents (!) faisant suite au toast fédéral de Sachseln. »

« 1° Se plaçant bien au-dessus des questions confessionnelles qui divisent, pour s'inspirer d'une pensée patriotique avant tout, le Comité catholique avait fait appel aux huit premiers cantons de la Confédération qui s'étaient couverts de gloire sur le champ de bataille de Morat, pour leur suggérer l'idée de faire placer leurs écussons armoriés dans les vitraux de l'église catholique qui est aussi un monument historique. Il n'y avait pas là, certes, une demande de subsidé pour l'église, mais un appel aux glorieux souvenirs que la Suisse vient de fêter à Sachseln. Jamais, non jamais notre Comité n'aurait oublié les enseignements de notre histoire nationale du XVI<sup>e</sup> siècle et celle plus récente du Kulturkampf au point de mendier un secours à l'Etat de Berne pour bâtir une église catholique-romaine à Morat ! »

« 2° Quant aux obstacles que les nombreux Bernois auraient éprouvés à propos de la construction du temple réformé à Fribourg, nous aimerions bien, nous, catholiques jurassiens établis ici en grand nombre, être aussi bien traités dans le canton de Berne, qui est le nôtre, que les protestants bernois le sont dans le canton de Fribourg, où ils ont leurs temples et leurs écoles libres, avec la protection bienveillante des pouvoirs publics. La plume du *Bund* est aussi osée que la patte de l'ours est rude et lourde. »

« 3° Que le gouvernement de Berne ne veuille rien donner pour une église catholique à Morat surtout, c'est très naturel, et bien naïf aurait été celui qui eût attendu un don de sa part. Mais comment se fait-il que le *Bund* ait déjà connaissance de la décision du gouvernement de Berne avant le Comité catholique de Morat? Dans tous les cas, il a laissé échapper une superbe occasion de garder un prudent silence; gardez-moi de mes amis, pourrait dire aussi le gouvernement de Berne. »

UN JURASSIEN.

**Mortalité des enfants.** — Un tableau statistique sur la mortalité des enfants pendant leur première année vient de paraître. Ce tableau est dressé par districts, pour la Suisse entière. Il en résulte que sur 100 enfants, il en meurt 10,4 dans le Haut-Simenthal, qui a la proportion la moins forte, tandis que Gossau, qui arrive 90<sup>e</sup> et dernier, tient le haut de l'échelle avec 28,8 décès.

Les districts fribourgeois sont ainsi classés dans ce tableau : 51, Singine, 17,8 %; 63, Lac, 19,3 %; 72, Gruyère, 20,6 %; 80, Veveyse, 21,9 %; 81, Broye, 22,1 %; 83, Glâne, 22,4 %; 85, Sarine, 22,8 %.

**Place au concours.** — La place de buraliste postal et facteur à La-Roche (Fribourg) est mise au concours. S'adresser d'ici au 22 avril à la Direction des Postes, à Lausanne.

†

Les familles Sterroz-Tornare, Sterroz-Muller et Latelin-Tornare, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte sensible qu'elles viennent d'éprouver dans la personne de leur fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine,

**Mlle Elise STERROZ,**  
décédée à Berne, le 10 avril 1887, à l'âge de 27 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Fribourg, mercredi 13 courant, à 8 heures du matin.

Départ du convoi mortuaire, Planche-Supérieure.

Cet avis tient lieu de faire-part.

**R. I. P.**

### VARIÉTÉS

Les lecteurs de la *Liberté* apprendront avec plaisir que l'un des vœux importants émis au Congrès eucharistique de Fribourg, en 1885, a été mis en exécution dans la ville de Nîmes. C'est l'adoration sociale de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans le Saint-Sacrement de l'autel.

Voici ce qu'on nous écrit de Nîmes :

« L'adoration sociale fut solennellement inaugurée, dans la chapelle de Sainte-Eugénie, le 4 janvier 1886, par Mgr l'Evêque de Nîmes, à la tête de son Clergé. Elle s'est, depuis lors, continuée, sans interruption, tous les lundis. »

« Les hauts témoignages d'encouragement qui lui ont été donnés, et le désir que l'on exprime, sur divers points de la France, de suivre son exemple, nous font un égal devoir de redoubler, à son égard, de ferveur et d'empressement. Aussi, est-ce avec une entière confiance, que nous recommandons à toute votre attention le caractère à la fois social et religieux de cette Adoration. »

« Les exercices de l'Adoration sociale, rue et chapelle de Sainte-Eugénie, commencent à 9 heures du soir; ils ne comportent, ni obligations permanentes, ni cotisation et sont toujours terminés à 10 heures 1/2 du soir. Ils ne se prolongent pendant la nuit, jusqu'à 4 heures du matin, heure de la Messe, que pour ceux qui en expriment le désir. »

« L'Adoration sociale, fondée dans la chapelle de Sainte-Eugénie, a pour but de ramener la Société qui se meurt, à la reconnaissance et à l'affirmation publiques des droits sociaux de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et de l'aider à satisfaire à la Justice divine, dans de solennelles supplications. »

« Elle le réalise, en appelant, tour à tour, une fois par an, aux pieds de Notre-Seigneur Jésus-Christ, vraie source de la vie, des représentants, en aussi grand nombre que possible, de chacune des professions et associations de la Cité, et en les conviant à y faire, en union avec les mérites, seuls infiniment réparateurs, de Jésus-Hostie, amende honorable, et acte de consécration envers Dieu, leur souverain Seigneur et Roi. »

« Si Dieu ne laisse pas, sans le récompenser au centuple, le simple verre d'eau donné au pauvre en son nom, que n'accordera-t-il pas au peuple, dont les corps sociaux viendraient ainsi successivement lui renouveler l'hommage de leur dépendance, de leur amour et de leur repentir? »

« Et, tandis qu'il ne récompensera peut-être que dans l'autre monde l'individu, qui, dans la personne du pauvre, l'aura rendu l'objet d'un acte de charité, nous avons la certitude que le peuple, la cité qui auront bien mérité de lui, seront récompensés, dès cette terre, puisque leur existence étant limitée aux bornes de ce monde, Dieu n'a plus, comme pour l'individu, l'éternité pour les récompenser ou les punir. »

« L'adoration des hommes dans ce sanctuaire de l'Exposition perpétuelle de nuit et de jour, a continué chaque lundi, à 9 heures du soir, pendant toute l'année 1886, avec la même ferveur et le même éclat. »

« La première heure surtout n'a rien perdu de sa solennité: lecture des intentions pour la nuit, récitation des Matines du grand office du Saint-Sacrement, prédication, prière du soir, amende honorable prononcée au pied de l'autel avec un clergé à la main par un membre de la profession convoqué pour son adoration sociale, assisté de deux de ses confrères, chant du *Parce* et du *Tantum ergo*, bénédiction du Saint-Sacrement, récitation des *Laudes*: ces divers exercices se sont toujours

### Renseignements et Nouvelles

**Allemagne.** — Il est question d'ouvrir une nouvelle école de cadets. La ville de Carlsruhe serait désignée à cet effet. Le Reichstag sera prochainement saisi d'une demande de crédits.

On se souvient de la carte du major von Troelstch, qui joua un grand rôle dans la pro-

accomplis avec dignité et dévotion, à la grande satisfaction de tous et en particulier des membres de la profession, ravis d'entendre la psalmodie, à deux chœurs, de l'Office divin, toujours si belle, si agréable au cœur de Dieu et même à l'oreille de l'homme, psalmodie qui, aux premiers siècles, faisait le bonheur et la force des chrétiens dans les cryptes des Catacombes.

La veillée pendant toute la durée de la nuit a été plus que suffisante; et le lendemain matin lorsque, après la messe de 4 h., on s'est retiré pour aller reprendre les travaux du jour, on a toujours rapporté une telle impression de joie et de grâce que la semaine après on n'a pas pu se dispenser de revenir. L'adoration nocturne a été faite par un groupe choisi, digne, par sa fidélité que ni les chaleurs de l'été, ni les rigueurs de l'hiver n'ont pu ébranler, d'occuper dans la grande et noble armée de la piété chrétienne une place d'honneur.

Voici la série des Adorations Sociales dans le cours de l'année 1886.  
**Janvier:** 1<sup>er</sup> lundi: Le Clergé. — 2<sup>e</sup> lundi: Les religieux. — 3<sup>e</sup> lundi: Les Frères. — 4<sup>e</sup> lundi: Les magistrats.  
**Février:** 1<sup>er</sup> lundi: Les jardiniers. — 2<sup>e</sup> lundi: Les architectes et les entrepreneurs construc-

teurs. — 3<sup>e</sup> lundi: Les cultivateurs. 4<sup>e</sup> lundi: Les maçons.

**Mars:** 1<sup>er</sup> lundi: Les menuisiers. — 2<sup>e</sup> lundi: La Société de Sainte-Perpétue. — 3<sup>e</sup> lundi: Les serruriers et mécaniciens. — 4<sup>e</sup> lundi: La Société de Saint-Baudile. — 5<sup>e</sup> lundi: Les taffe-tassiers.

**Avril:** 1<sup>er</sup> lundi: L'Association des Anciens Elèves des Frères. — 2<sup>e</sup> lundi: Les ferblantiers. — 3<sup>e</sup> lundi: Les chaudronniers. — 4<sup>e</sup> lundi: (lundi de Pâques) Les doreurs sur métaux.

**Mai:** 1<sup>er</sup> lundi: L'œuvre de la Jeunesse de M. le chanoine Argaud. — 2<sup>e</sup> lundi: Les journalistes, imprimeurs, lithographes et typographes. — 3<sup>e</sup> lundi: Les cordonniers. — 4<sup>e</sup> lundi: Les passementiers. — 5<sup>e</sup> lundi: Les bourrelliers et malletiers.

**Juin:** 1<sup>er</sup> lundi: Les épiciers. — 2<sup>e</sup> lundi: (lundi de Pentecôte) Les courtiers de Commerce. — 3<sup>e</sup> lundi: La Confrérie du Saint-Sacrement de Saint-Charles. — 4<sup>e</sup> lundi: Les couteliers et armuriers.

**Juillet:** 1<sup>er</sup> lundi: Confrérie du Saint-Sacrement de Saint-Baudile. — 2<sup>e</sup> lundi: Les fabricants. — 3<sup>e</sup> lundi: (Saint-Vincent-de-Paul) La Société de Saint-Vincent-de-Paul. — 4<sup>e</sup> lundi: Les charbons.

**Août:** 1<sup>er</sup> lundi: Les teinturiers et apprêteurs. — 2<sup>e</sup> lundi: (Saint-Roch) Les Séminaristes. —

3<sup>e</sup> lundi: Les maîtres d'Arts. — 4<sup>e</sup> lundi: Les charbonniers.

**Septembre:** 1<sup>er</sup> lundi: Les coiffeurs. — 2<sup>e</sup> lundi: Les marchands. — 3<sup>e</sup> lundi: Les merciers. — 4<sup>e</sup> lundi: Les employés de chemin de fer.

**Octobre:** 1<sup>er</sup> lundi: Le Tiers Ordre des Pères Récollet. — 2<sup>e</sup> lundi: Les musiciens. — 3<sup>e</sup> lundi: (Saint-Luc) Les médecins. — 4<sup>e</sup> lundi: Les tailleurs.

**Novembre:** 1<sup>er</sup> lundi: L'œuvre du Suffrage. — 2<sup>e</sup> lundi: Les plâtriers. — 3<sup>e</sup> lundi: La Société de Secours Mutuels de Saint-Charles. — 4<sup>e</sup> lundi: Les boulangers. — 5<sup>e</sup> lundi: Les bouchers.

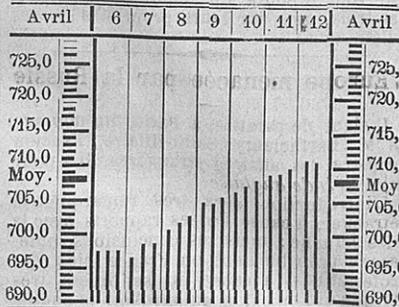
**Décembre:** 1<sup>er</sup> lundi: Les camionneurs et cochers. — 2<sup>e</sup> lundi: Les cafetiers, limonadiers et glaciers. — 3<sup>e</sup> lundi: Les maires. — 4<sup>e</sup> lundi: Les propriétaires et rentiers.

M. SOUSSENS, Rédacteur.

**Vieux cognacs**  
à 2 fr. 50 et à 4 fr. la bouteille,  
chez JEAN KAESER, à Fribourg. (224)

**Observatoire météorologique de Fribourg**

BAROMETRE  
Les observations sont recueillies chaque jour à 7 h. du matin et à 7 h. du soir.



**THERMOMETRE (Centigrade)**

Avril	6	7	8	9	10	11	12	Avril
7 h. matin	6	2	6	5	1	3	5	7 h. matin
1 h. soir	9	11	7	5	12	12	13	1 h. soir
7 h. soir	8	5	6	4	7	7		7 h. soir
Minimum	6	2	6	4	1	3		Minimum
Maximum	9	11	7	5	12	12		Maximum

Pour tout ce qui concerne les Annonces s'adresser exclusivement à l'Agence suisse de Publicité ORELL-FUSSLI & C<sup>ie</sup> Fribourg, 69, rue des Epouses, Fribourg, Suisse

# CACAO VAN HOUTEN

## pur et soluble en poudre

PRIX DE DETAIL pour toute la Suisse:

à Fr. 4 20 la boîte de  $\frac{1}{2}$  Kg. net.

2 " " " "  $\frac{1}{4}$  " "

1 20 " " " "  $\frac{1}{8}$  " "

Se trouve dans toutes les meilleures pharmacies, drogueries, épiceries, confiseries, magasins de comestibles. (0 603)

### VIE ET ECRITS DE MADEMOISELLE ZOË GUILLAUME

par M. l'abbé TOURNEL. — Prix: 2 fr. 50.

## LA CHAIRE CONTEMPORAINE

NOUVEAU RECUEIL DE CONFÉRENCES, INSTRUCTIONS ET SERMONS INÉDITS

SUR TOUTE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE

DISPOSÉS DANS UN ORDRE LOGIQUE ET FORMANT

L'APOLOGIE ORATOIRE DU CHRISTIANISME à notre époque

D'après N. S. P. le Pape, NN. SS. les évêques, les missionnaires, les religieux de différents Ordres, les prédicateurs de stations, les curés, chapelains et aumôniers

Par M. LELANDAIS

AUTEUR DU CHOIX DE LA PRÉDICATION CONTEMPORAINE

5 beaux volumes in-8. Prix: 24 francs.

Ouvrage approuvé par plusieurs évêques

La Chaire contemporaine est la suite attendue, le complément nécessaire du CHOIX DE LA PRÉDICATION dont cinq éditions ont été rapidement épuisées.

Nous laisserons des voix plus autorisées que la nôtre faire connaître le but, le mérite et l'importance du nouvel ouvrage de M. l'abbé LELANDAIS. Disons seulement que la Chaire contemporaine se distingue essentiellement de tous les recueils de sermons par sa méthode et la régularité de ses divisions en parties, sections et chapitres avec sommaire en tête de chaque instruction, — par le choix des sujets tous actuels pour le fond ou pour la forme, et de plus inédits, sauf les instructions épiscopales, — le mérite et l'autorité des auteurs tous contemporains, — enfin par la richesse des matières sur les sujets les plus importants, et toutefois par la substantielle brièveté de l'ensemble.

Toutes les grandes vérités du dogme trop souvent négligées dans les recueils de ce genre et si violemment attaquées de nos jours, sont puissamment défendues dans les deux premiers volumes de la Chaire; les sujets les plus actuels de la morale et du culte sont traités dans les deux volumes suivants; les fêtes de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge et des saints composent le cinquième et dernier volume.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES PRINCIPAUX AUTEURS de la Chaire contemporaine

**S. S. PIE IX**

**CARDINAUX, ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES**

- Bardou, — Bécot, — Bélaval, — Bernadou, — Berteaud, — Besson, — Billiet, — Bonald, — de Bonnechose, — Borderies, — de la Bouillerie, — Bravard, — de Cabrières, — Chalandon, — Chaulet d'Outremont, — Daniel, — Darboy, — David, — Delalle, — Desprez, — Donnet, — Dreux-Brézé, — Dubreuil, — Dupanloup, — Duquesnay, — Freppel, — Germain, — Giraud, — Gubert, — Hacquart, — Hugonin, — Jolly, — Lacroix, — Landriot, — Lequette, — Marguerie, — Mathieu, — Mazenod, — Meignan, — Meirieu, — Mermillod, — Nogret, — Olivier, — Parisis, — Pavy, — Pie, — Perraud, — Place, — Plantier, — Ramadié, — Ravinot, — Rossat, — Rousselot, — Salinis, — De la Tour d'Anvergne, — Turinas, — Villecourt, etc.

En vente à l'Imprimerie catholique à Fribourg.

## Louis Troxler

LUCERNE (SUISSE)

Spécialité - FABRICATION - Spécialité de lettres en relief, zing doré de toutes formes et de toutes dimensions pour enseignes. Prix-courant franco (0 310)

### VER SOLITAIRE

M. Bremicker, méd. prat. à Glaris, m'a guérie d'un ver solitaire dont il a opéré l'expulsion complète (avec tête) en deux heures, après que j'eus essayé sans aucun effet divers autres remèdes vantés dans les journaux. Aucun dérangement professionnel. Médicaments inoffensifs et faciles à prendre. Point de cure préparatoire! Traitement par correspondance! Succès garanti! Moitié des frais payable après la guérison! Ausersihl, août 1886. (0. 305/99)

Lina MOOS.

## ATTENTION

En vente à l'Imprimerie catholique:

Pour 20 cent. au lieu de 50 centimes:

1<sup>o</sup> Vie populaire du B. Nicolas de Flüe, comprises 2 gravures;

2<sup>o</sup> 1 tableau représentant le Bienheureux ou sa maison. (Cette dernière image est introuvable ailleurs.)

3<sup>o</sup> Deux exemplaires des litanies du Bienheureux, rééditées avec approbation ecclésiastique.

Cette réduction de prix est le fruit d'une faveur des éditeurs.

### Litanies du Bienheureux

2 exemplaires pour 5 centimes.  
12 > > 20 >  
150 > > 1 franc.

## LA R. M. JAVOUHEY

FONDATRICE DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-JOSEPH DE CLUNY

HISTOIRE DE SA VIE, DES ŒUVRES ET MISSIONS DE LA CONGRÉGATION

Par le R. P. DELAPLACE

2 forts volumes in-8°. — Prix: 10 fr.

Vient de paraître:

## SUPPLÉMENT AUX VIES DES SAINTS

et spécialement aux Petits Bollandistes

PAR

**DOM PIOLIN**

Trois grands volumes in-8°, PRIX: 25 francs.

69 Rue des Epouses 69

**Voulez-vous insérer des annonces avec succès et à bas prix?**

Adressez-vous à l'Agence de publicité

**ORELL FUSSLI & C<sup>ie</sup>**

à Fribourg,

69, Rue des Epouses, 69

Expédition prompte et soignée.

**DÉVIS SUR DEMANDE**

69 Rue des Epouses 69